

CAROLE DELGA

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

Invitation presse

Invitation presse

www.economie.gouv.fr

<u>@CaroleDelga</u>
Paris, le 3 juillet 2014
N° 198

Carole DELGA ouvre la 2^{ème} journée de la Convention nationale des Sociétés coopératives et participatives (SCOP) le vendredi 4 juillet à la Maison de l'Amérique latine

Au lendemain du vote du projet de loi Economie sociale et solidaire en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, Carole DELGA, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire, ouvrira la 2^{ème} journée de la Convention nationale des Sociétés coopératives et participatives (SCOP) le vendredi 4 juillet à 9 H.

La Convention nationale réunit l'ensemble des administrateurs des unions régionales et des fédérations de métiers.

Au cours de cette matinée seront abordés le développement des SCOP dans le cadre du « choc coopératif », les enjeux liés aux financements et la diffusion des valeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy 01 53 18 33 80

Contact presse:

Cabinet de Carole DELGA - Sophie DULIBEAU : 01 53 18 44 13 sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

